

UNIVERSALISATION

Third meeting of State Parties to the Convention on Cluster Munitions (11-14 September 2012, Oslo, Norway)

Déclaration de la Belgique

Monsieur le Président,

La Belgique est plus particulièrement chargée de l'universalisation de la Convention auprès des Etats-membres de l'Union européenne et de l'OTAN.

Au cours des 12 derniers mois, la Belgique a concentré ses efforts sur les Etats-membres de l'Union européenne. A travers son réseau diplomatique, plusieurs démarches ont été effectuées auprès des quelques partenaires de l'Union européenne qui ne sont pas encore membres de la Convention, afin de faire le point sur leurs intentions et plans. Nous pouvons constater des progrès encourageants.

Nous nous réjouissons dès lors de la ratification de la Convention par 4 des nos partenaires.

La Belgique poursuivra ses efforts auprès des autres Etats-membres, tant bilatéralement que dans le cadre de l'Union européenne. En effet, les Etats-membres de l'Union européenne partagent tant de valeurs fondamentales qu'il est difficile de croire que l'interdiction des armes à sous-munitions par tous les Etats-membres de l'Union européenne ne pourra être réalisée dans un délai raisonnable.

Je vous remercie de votre attention.